

KEN GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 1.162.693,60 euros
Siège social : 62 rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris
RCS Paris 489 723 858
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 29 NOVEMBRE 2024**

[...]

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président de la Société)

L'Assemblée Générale,

connaissance prise du rapport de gestion établi par le Président et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,

approuve lesdits rapports ainsi que les comptes annuels, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés et faisant apparaître une perte de (2.253.371) euros, ainsi que les opérations qui y sont mentionnées,

prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des amortissements excédentaires (article 39-4 et 39-5 du CGI) et autres amortissements non déductibles du résultat fiscal, à hauteur de 0 euro, étant précisé que la taxe sur les véhicules des sociétés est de 1.331 euros,

en conséquence, **donne** au Président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés

DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2023)

L'Assemblée Générale,

connaissance prise (i) du rapport de gestion établi par le Président sur les comptes consolidés du Groupe et (ii) du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2023,

approuve lesdits rapports ainsi que les comptes consolidés, savoir le bilan consolidé, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2023)

L'Assemblée Générale,

connaissance prise du rapport de gestion du Président,

approuve la proposition du Président et, après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de (2.253.371) euros, **décide**, de l'affecter en totalité au compte « *report à nouveau* » dont le solde, avant cette affectation, s'élevait à (3.844.774) euros,

[...]

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés

QUATRIEME RESOLUTION

(Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, et décision à cet égard)

L'Assemblée Générale,

connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

approuve ledit rapport ainsi que les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés

[...]

SEPTIEME RESOLUTION


(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Assemblée Générale,

confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés

Certifié conforme

Signé par :

23A10AA839DF478...

Le Président

HALLO

Elle-même représentée par Arthur Benzaquen

KEN GROUP

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Signé par :

 23A10AA839DF478...

Certifiés
conforme

Rubriques (en Euros)		31.12.2023 (12 mois)	31.12.2022 (12 mois)
Chiffre d'affaires		20 561 337	21 889 797
Autres produits d'exploitation	<i>Note 7.1</i>	1 335 712	2 972 747
Achats consommés		(15 144 641)	(19 039 992)
Charges de personnel	<i>Note 7.2</i>	(8 672 396)	(11 489 193)
Autres charges d'exploitation		(228 384)	(462 252)
Impôts et taxes		(627 780)	(394 494)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(3 539 806)	(6 988 423)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(6 315 959)	(13 511 809)
Dotations aux amortissements et provisions des écarts d'acquisitions		(791 837)	(1 210 456)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(7 107 796)	(14 722 265)
Charges et produits financiers	<i>Note 7.3</i>	(6 475 332)	(4 062 102)
Charges et produits exceptionnels	<i>Note 7.4</i>	11 292 875	26 040 453
Impôts sur les résultats - Produits/(Charges)	<i>Note 7.5</i>	148 194	(933 214)
Résultat net des entreprises intégrées		(2 142 059)	6 322 871
Résultat net des entités cédées et activités abandonnées	<i>Note 7.6</i>	(1 826 362)	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		(3 968 422)	6 322 871
Intérêts des minoritaires		(253 915)	(135 392)
Résultat net, (part du groupe)		(3 714 507)	6 458 262

KEN GROUP

BILAN CONSOLIDE**ACTIF**

Rubriques (en Euros)		31.12.2023	31.12.2022
Actif immobilisé		38 986 584	37 384 322
Immobilisations incorporelles	<i>Note 7.8</i>	3 952 115	5 493 811
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	<i>Note 7.9</i>	3 226 788	4 153 510
Immobilisations corporelles	<i>Note 7.10</i>	33 492 178	29 786 348
Immobilisations financières	<i>Note 7.11</i>	1 542 292	2 104 164
Actif circulant		5 844 817	15 986 291
Stocks et en-cours		98 929	71 898
Créances clients et comptes rattachés	<i>Note 7.12</i>	543 664	760 789
Autres créances et comptes de régularisation *	<i>Note 7.13</i>	4 447 304	7 502 193
Disponibilités	<i>Note 7.15</i>	754 921	7 651 412
Total de l'actif		44 831 401	53 370 613

* *Dont Impôt différé actif de 113 828€*

PASSIF

Rubriques (en Euros)		31.12.2023	31.12.2022
Capitaux propres (Part du groupe)		(21 370 103)	(17 655 593)
Capital	<i>Note 7.16</i>	1 162 694	1 162 694
Prime		9 430 695	9 430 695
Réserves		(28 248 985)	(34 707 245)
Résultat consolidés		(3 714 506)	6 458 262
Intérêts des minoritaires		517 703	771 615
Provisions	<i>Note 7.17</i>	1 688 345	2 014 302
Dettes		63 995 456	68 240 289
Emprunts et dettes financières	<i>Note 7.18</i>	45 945 566	42 842 620
Fournisseurs et comptes rattachés		10 308 483	15 683 202
Autres dettes et comptes de régularisation	<i>Note 7.19</i>	7 741 407	9 714 467
Total du passif		44 831 401	53 370 613

KEN GROUP

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	(3 968 421)	6 322 871
(+) Amortissements	3 358 668	9 253 431
(+) Provisions	(57 758)	(1 391 058)
(+) Variation des impôts différés	(66 690)	907 627
(+) Plus-value de cession	427 843	(288 570)
(+) Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	-	(91)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(306 358)	14 804 210
Variation du besoin en fonds de roulement	(774 445)	(2 117 205)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	(1 080 802)	12 687 005
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(5 426 687)	(7 496 304)
Produits de cessions d'immobilisations	32 649	1 908 479
Incidence des variations de périmètre	(2 618 200)	-
Variation des immobilisations financières	28 647	18 478
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	(7 983 592)	(5 569 347)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Augmentations des dettes financières	-	-
Remboursement des dettes financières	(3 358 111)	(3 292 279)
Variation des comptes courants d'associés	5 526 113	(2 078 411)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	2 168 002	(5 370 691)
Variation de trésorerie (A) + (B) + (C)	(6 896 392)	1 746 967
Trésorerie d'ouverture (D)	7 651 312	5 904 345
Trésorerie de clôture (E)	754 921	7 651 312
Variation de trésorerie (E) - (D)	-6 896 391	1 746 967

KEN GROUP

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques (en Euros)	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserves	Résultat	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Au 31 décembre 2021	1 162 694	9 620	9 430 786	(29 894 875)	(4 821 988)	(24 113 763)	907 005	(23 206 758)
Affectation du résultat N-1				(4 821 988)	4 821 988	-		-
Résultat de l'exercice					6 458 262	6 458 262	(135 392)	6 322 871
Autres variations			(91)	(2)		(93)	2	(91)
Au 31 décembre 2022	1 162 694	9 620	9 430 695	(34 716 865)	6 458 262	(17 655 593)	771 615	(16 883 978)
Au 31 décembre 2022	1 162 694	9 620	9 430 695	(34 716 865)	6 458 262	(17 655 593)	771 615	(16 883 978)
Affectation du résultat N-1				6 458 262	(6 458 262)	-		-
Résultat de l'exercice					(3 714 506)	(3 714 506)	(253 915)	(3 968 421)
Autres variations				(3)		(3)	3	-
Au 31 décembre 2023	1 162 694	9 620	9 430 695	(28 258 605)	(3 714 506)	(21 370 103)	517 703	(20 852 399)

KEN GROUP

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

1. PRESENTATION GENERALE

La Société est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Le siège social est situé au 62 rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris (France).

Les comptes consolidés de la Société comprennent les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par la Société, consolidés par intégration globale. L'ensemble économique est désigné comme le « Groupe ».

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes consolidés du Groupe sont établis dans le respect des principes comptables français, de la première application du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés homologué.

Les états financiers individuels des sociétés du Groupe sont tous arrêtés au 31 décembre. Ils sont établis selon les principes comptables du PCG.

Les comptes ont été arrêtés au 31 décembre 2023 dans l'hypothèse d'une continuité de l'activité du Groupe.

2.1. Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés contrôlées de façon exclusive par Ken Group sont consolidés par intégration globale : Les sociétés acquises sont consolidées dès que Ken Group en acquiert le contrôle. Les sociétés cédées sortent du périmètre de consolidation dès que Ken Group en cède le contrôle. Les sociétés dans lesquelles Ken Group exerce une influence notable, sont mises en équivalence.

Tous les soldes et opérations réciproques figurant au bilan ou au compte de résultat des sociétés intégrées globalement ont été éliminés. Les profits réalisés à l'occasion de cessions entre les sociétés du Groupe de produits restant en stock à la clôture des exercices ont été éliminés.

2.2. Détermination de l'écart d'acquisition et modalités de dépréciation

Les écarts d'acquisition correspondent principalement à la différence entre le coût d'acquisition des participations consolidées et la part du groupe dans l'évaluation totale des actifs et des passifs identifiés à la date de leur acquisition.

Ces écarts sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée d'amortissement de 10 ans pour l'ensemble des écarts d'acquisition existant.

Lors de la mise en œuvre du règlement ANC 2020-01, le Groupe a décidé de ne plus amortir de façon systématique sur 10 ans les écarts d'acquisition positifs dont la durée d'utilisation

KEN GROUP

n'est pas limitée ; et de procéder à la fin de chaque exercice à un test de dépréciation pour les écarts non amortis.

A la clôture de chaque de chaque exercice, un test de dépréciation est effectué et la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparé à sa valeur actuelle. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition à sa valeur actuelle, c'est-à-dire à la valeur la plus élevée entre sa valeur de marché et sa valeur d'utilité. Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. Cette dépréciation est irréversible, même en cas de retour à une situation plus favorable.

Les valeurs comptables des actifs sont revues à chaque clôture.

Le test de valeur est effectué soit au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») soit au niveau d'un regroupement d'UGT (écart d'acquisition).

Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie de manière indépendante des autres UGT.

La valeur actuelle de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité. La valeur de marché de l'UGT est déterminée à partir des données de marché récentes observées suivant des critères de rentabilité économiques, d'usages dans la profession basés notamment sur le chiffre d'affaires réalisé.

La valeur d'utilité retenue par le Groupe correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus, de leur utilisation et de leur sortie. Elle est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs, lesquels sont fondés sur les hypothèses économiques et les conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe à partir du coût moyen pondéré du capital du Groupe. La valeur d'utilité avec calculée avec les paramètres suivants : WACC : 11,1% et taux de croissance à l'infini 1,5%.

L'écart d'acquisition global a été affecté à chaque club à partir des EBITDA constatés lors de l'acquisition.

2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, net des amortissements et des éventuelles dépréciations.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des diverses catégories d'immobilisations, compte tenu des valeurs résiduelles éventuelles.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette après amortissements, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les principales durées d'utilisation retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles, sont les suivantes :

Logiciels	1 à 5 ans
Concessions brevets	1 à 10 ans
Construction	20 ans
Aménagements & installations	4 à 20 ans
Matériel	3 à 10 ans
Divers	5 à 10 ans

La valorisation des fonds de commerce est revue à la clôture de chaque exercice dans les UGT avec les écarts d'acquisition ayant la même nature.

KEN GROUP

Les droits au bail ne font pas l'objet d'un amortissement mais d'un test de dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur par rapport à la valeur de marché.

2.4. Contrats de location financement

Lorsqu'une société du Groupe est locataire d'un bien selon un contrat de crédit-bail mobilier présentant les caractéristiques d'une acquisition, la fraction du loyer correspondant à la valeur vénale du bien au début du contrat est immobilisée et amortie selon la méthode ci-dessus, et la dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan.

2.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

2.6. Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Des provisions sont constituées dès lors que la valeur de réalisation est inférieure au coût de revient.

2.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.8. Trésorerie

La trésorerie correspond exclusivement aux disponibilités. Les composantes de la trésorerie sont à court terme.

2.9. Frais d'augmentation de capital

Les frais externes directement liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

KEN GROUP**2.10. Provisions**

Les provisions pour charges sont constituées en conformité avec les règles comptables, qui définissent un passif comme un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente de celui-ci.

Les provisions ont été enregistrées en fonction d'évaluations effectuées avec l'aide des avocats et conseils du Groupe en fonction de l'état des procédures en cours et des risques encourus à la date de clôture.

2.11. Engagements en matière de retraites

Le montant des engagements pour les indemnités de départ à la retraite des salariés permanents fait l'objet d'une provision au bilan. Le montant est évalué suivant la méthode des crédits projetés, cette méthode repose sur les éléments actualisés suivants :

- Droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté,
- Départ volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans,
- Salaire de fin de carrière,
- Table de mortalité THV02 et TFV02
- Table de rotation des effectifs de 0% à 14% en fonction de l'âge,
- Evolution des profils de carrière y compris les phénomènes d'inflation : Cadre 1,00% Non-cadre 1,00%,
- Taux d'actualisation 3,17% (3,77% en 2022).

Au 31 décembre 2023, la provision pour indemnité de départ à la retraite est évaluée à un montant de 31 694 euros.

2.12. Impôts différés

Certains retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés pour les besoins de la consolidation ainsi que les différences temporaires entre les résultats imposables fiscalement et les résultats comptables génèrent des éléments de fiscalité différée. Ces différences, donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés selon l'approche bilantielle, qui consiste à constater un actif ou un passif d'impôt différé sur toute différence entre le résultat comptable et le résultat fiscal.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués en fin d'exercice en fonction des derniers taux d'impôts. Ils sont compensés au sein de chaque société ou entité fiscale.

2.13. Produits constatés d'avance

Une partie importante du chiffre d'affaires est constituée par des abonnements dont le terme ne coïncide pas avec celui de l'exercice social. Pour tenir compte de ce décalage, une provision pour abonnements à servir, correspondant à la prestation restant à assurer est constatée au passif du bilan.

KEN GROUP

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En Janvier 2023, la filiale CMG, dont certaines entités du groupe ont continué de générer des pertes importantes, a ouvert une procédure de conciliation pour permettre une restructuration plus globale du périmètre.

Cette procédure a été homologuée en septembre 2023 et a permis de mener les actions suivantes :

- CMG SC a cédé le fonds de commerce de sa filiale CMG Corporate au groupe The Corporate Gym au 1er juin 2023 ;
- Une TUP (transmission universelle de patrimoine) de 4 filiales (Corporate, Nation, Italie, Levallois) a été réalisée au profit de CMG SC ;
- CMG SC a cédé 100% des titres de ses filiales Club Maillot, Club Grenelle et IMF à Ken Group, afin de permettre la mise en œuvre de travaux de transformation ;
- Extinction partielle du passif grâce à l'obtention d'accords transactionnels avec certains créanciers.

Suite au redressement judiciaire initié en novembre 2022 sur la filiale Club Saint-Lazare, le Tribunal de Commerce de Paris a converti la procédure en liquidation judiciaire en date du 25 avril 2023.

Les procédures de redressement judiciaire des filiales Club Denfert et Club Issy initiées en avril 2023 ont été converties en liquidation judiciaire par le Tribunal de commerce de Paris en date du 22 juin 2023.

Les titres de la société Club Montparnasse, entrée en procédure de redressement judiciaire en avril 2023, ont été cédés à 100% à la société WHY NOT PRODUCTIONS en juillet 2023.

Au cours de l'exercice 2023, deux des actionnaires (HALLO et ACCOR) ont financé le groupe à hauteur de 6,3M€, pour permettre de finaliser la restructuration et d'avancer les travaux de la filiale Ken Club dans l'attente d'obtention des financements bancaires sollicités.

Des travaux de rénovation de la filiale Ken Club ont été engagés en avril 2022. La réouverture du club est prévue à horizon début 2025.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au premier trimestre 2024, le Groupe a obtenu une nouvelle prorogation, de deux ans, du prêt BESV d'un montant de 8 600 000€.

Au mois de février 2024, Ken Group a été notifiée d'un contrôle fiscal au titre des exercices 2021-2022-2023. A la date d'arrêté des comptes, le contrôle est toujours en cours d'instructions.

Le 23 mai 2024, ACCOR a effectué une avance en compte courant d'un montant de 4 M€

KEN GROUP

5. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les comptes sont arrêtés en continuité d'exploitation compte tenu des éléments suivants :

Le 23 mai 2024, ACCOR a effectué une avance en compte courant d'un montant de 4 M€. Cette avance est rémunérée au taux EURIBOR 3 mois + 3%. La convention est conclue pour une période allant jusqu'au 31/12/2024.

Plusieurs autres transactions significatives sont prévues pour 2024 et 2025 pour un montant total minimum de 12,7 M€

- Le refinancement des travaux du Ken Club
- Une cession d'un club est en cours à la date d'arrêt des comptes
- Recouvrement de crédits vendeurs
- Obtention d'une indemnité d'éviction
- Indemnités sur des pertes de matériel et de pertes d'exploitation sur deux clubs

Etant précisé, que les sommes encaissées précitées doivent servir dans un premier temps à rembourser l'avance effectuée dans ce cadre par ACCOR à KEN GROUP dont le montant après versement post clôture s'élève à 10,2 M€ et que les parties se réuniront avant la date de maturité pour moduler le montant des remboursements en fonction des possibilités du groupe.

6. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2023 figure en note 7.24.

6.1. Entrée de périmètre

Néant.

6.2. Sortie de périmètre

En date du 25 avril 2023, Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé la liquidation judiciaire de la société Club St Lazare.

En date du 22 juin 2023, Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé la liquidation judiciaire des sociétés Club Denfert et Club Issy.

En date du 28 juin 2023, la société Club Montparnasse a été cédée à la société Why Not Productions.

En date du 5 septembre 2023, les sociétés Club Nation, Club Levallois, Club Italie et CMG Corporate ont fait l'objet d'une dissolution sans liquidation au profit de la société CMG Sports Club.

KEN GROUP

7. NOTES EXPLICATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**7.1. Autres produits d'exploitation**

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Subvention d'exploitation	208 443	881 826
Produits divers	82 912	640 338
Reprises pour risques et charges	310 000	73 999
Reprises provision départ à la retraite	93 302	154 862
Reprises provision immobilisations	427 563	435 884
Reprises provision client	123 814	662 509
Transferts de charges	89 678	123 329
Total	1 335 712	2 972 747

Les subventions perçues en 2022 correspondaient aux aides à l'embauche des apprentis, aux aides couts fixes et au fond de solidarité.

Les subventions perçues en 2023 correspondent aux aides à l'embauche des apprentis.

7.2. Charges de personnel

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Salaires	(6 608 333)	(8 623 424)
Charges sociales	(1 885 611)	(2 561 739)
Autres	(178 453)	(304 030)
Total	(8 672 396)	(11 489 193)

7.3. Résultat financier

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Charges d'intérêts	(1 531 998)	(1 044 894)
Intérêts crédit bail	(16 871)	(62 156)
Autres charges financières	(11 576)	(145 124)
Pertes comptes courants	(5 867 086)	-
VNC immoillisations financières	(493 695)	-
Dotations financières	(282 280)	(3 055 831)
Autres produits d'intérêts	226 592	245 859
Gains de change	108	43
Reprises financières	1 501 475	-
Total	(6 475 332)	(4 062 102)

KEN GROUP

Les dotations financières en 2022 correspondaient principalement à la dépréciation des crédits vendeurs.

Les pertes sur comptes courants ont été comptabilisées en 2023 en raison de la sortie des clubs suivants du périmètre de consolidation se décomposent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2023
Perte sur compte courant Montparnasse	(1 461 126)
Perte sur compte courant Club Denfert	(1 319 354)
Perte sur compte courant Club Issy les Moulineaux	(936 899)
Perte sur compte courant Club Saint Lazare	(2 149 707)
Total	(5 867 086)

KEN GROUP

7.4. Résultat exceptionnel

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Dotation provision PSE	(126 979)	(320 412)
Valeur nette comptable des immobilisations	(459 354)	(1 649 120)
Diverses charges exceptionnelles	(86 700)	(282 567)
Charges exceptionnelles - Protocole immobilier	(180 000)	(460 000)
Charges exceptionnelles Covid	0	(163 380)
Régularisation aides couts fixes	0	(437 219)
Diverses Pénalités	(42 885)	(6 816)
Dotations exceptionnelles	(19 311)	-
Indemnité transactionnelle immobilière	-	11 300 000
Complément de prix	-	1 329 693
Indemnités diverses	77 674	21 209
Produits exceptionnels - Protocole fournisseur	2 381 125	-
Produits exceptionnels Covid	-	4 744 139
Produits exceptionnels - Protocole immobilier	-	1 040 057
Divers produits exceptionnels	40 718	6 327 110
Produits de cession des immobilisation	32 649	1 908 479
Reprise provision PSE	152 585	1 602 848
Reprise provision licenciement	-	1 086 432
Annulation fonds commercial	1 339 606	-
Situation nette des sociétés liquidées	8 183 747	-
Total	11 292 875	26 040 453

En parallèle de la procédure de conciliation initiée par CMG Sports Club début 2023, la société Club Italie, qui a fait l'objet d'une TUP au profit de CMG Sports Club, a finalisé les négociations avec le bailleur du Centre Commercial Italie 2 (Hammerson puis Ingka). La société a obtenu l'abandon total de sa dette de loyers pour un montant de 2,4M€. Ce produit a été comptabilisé en « Produits exceptionnels – Protocole fournisseur ». Compte tenu de la cessation de l'activité le fonds commercial pour 1.340 K€ est sorti à la date de TUP du patrimoine du groupe.

7.5. Impôts courants et différés**Analyse de la charge d'impôt**

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Impôt exigible	-	(25 587)	25 587
Impôt différé	148 194	(907 627)	1 055 822
Total	148 194	(933 214)	1 081 409

KEN GROUP

Taux effectif d'impôt

Rubriques (en Euros)	31.12.2023
Bénéfice théorique avant impôt	(4 116 616)
Taux d'impôt théorique	25%
Impôt théorique	1 029 154
Différences temporaires	1 190 534
Différences permanentes	31 301
Déficit imputé	328 349
Déficit reportable non activé	(2 431 143)
Charge d'impôts	148 194

Les déficits reportables du groupe d'intégration fiscale s'élèvent à 46 732 273 euros.

Ventilation de l'impôt différé

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Provision engagements retraite	8 537	27 665
Taxes fiscales	-	3 153
Provision client	146 136	33 574
Provision PSE	31 745	80 103
Retraitement crédit-bail	221	(68 114)
Provision réglementée	(68 840)	(55 072)
Sortie de périmètre	(3 971)	-
Total	113 828	21 308

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Impôt différé actif au bilan	113 828	21 308
Total	113 828	21 308

Groupes d'intégration fiscale

A compter du 1er janvier 2020, toutes les filiales de Ken Group, à l'exception de Ken Club, sont intégrées dans un Groupe d'intégration fiscale dont Ken Group est la tête de Groupe.

Chaque société membre de l'intégration fiscale calcule un résultat fiscal et comptabilise l'impôt comme si elle était imposée séparément.

L'économie d'impôt qui résultera de l'application de l'intégration fiscale sera en principe définitivement acquise à la société mère.

KEN GROUP

Si les crédits d'impôt générés par les filiales au titre d'un exercice d'appartenance au Groupe Intégré excèdent le montant de l'impôt qu'elles doivent verser à la société mère, les filiales sont détentrices de créances sur la société mère, pour le montant de l'excédent correspondant.

7.6. Résultat net des entités cédées / destinées à être cédées / abandonnées

Le résultat net se décompose de la manière suivante :

Compte de résultat (en C)	Club Montparnasse	Club Denfert	Club Issy	Club St Lazare	Italie	Levallois	Nation	Corporate	Total des entités cédées / activités abandonnées
	Cession	Liquidation	Liquidation	Liquidation	TUP	TUP	TUP	TUP	
Chiffre d'affaires	292 690	173 568	230 815	322 577				249 000	1 268 650
Subventions d'exploitation	17 360	4 000	8 000						29 360
Reprises de provisions						58 000		14 000	72 000
Autres produits	4	2	3						9
Total Produits d'exploitation	310 053	177 570	238 818	322 577	0	58 000	0	263 000	1 049 019
Achats de marchandises								(4 000)	(4 000)
Autres achats et charges externes	(763 802)	(415 948)	(486 588)	(589 667)	(110 000)	(500)	1 400	(213 000)	(2 578 104)
Impôts et taxes	(6 584)	(621)			(2 000)	(50 500)	(31 000)	(2 000)	(92 706)
Salaires & cotisations patronales	(39 327)	(122 292)	(114 644)	(48 956)	(3 000)			(75 000)	(403 218)
Autres charges	(2 427)	(2 456)	(3 133)	(2 101)	(500)			(9 000)	(19 618)
Dotations aux amortissements et provisio	(37 817)							(19 000)	(56 817)
Total Charges d'exploitation	(849 957)	(541 317)	(604 364)	(640 724)	(115 500)	(51 000)	(29 600)	(322 000)	(3 154 462)
Résultat d'exploitation	(539 904)	(363 747)	(365 546)	(318 147)	(115 500)	7 000	(29 600)	(59 000)	(2 105 443)
Résultat exceptionnel	3 890			(33 810)	(335 000)	(20 000)	23 000	320 000	(41 920)
Résultat Net	(536 014)	(363 747)	(365 546)	(351 956)	(450 500)	(13 000)	(6 600)	261 000	(1 826 362)

Concernant l'entité cédée, les entités liquidées et les sociétés fusionnées dont l'activité est abandonnée : le compte de résultat jusqu'à date de perte de contrôle ou de cessation d'activité est présentés dans la ligne « résultat net des entités cédées / destinées à être cédées / abandonnées ». Cette présentation permet une meilleure lisibilité des états financiers et va permettre une meilleure comparabilité avec l'exercice 2024.

7.7. Evolution des immobilisations en valeurs nettes

Rubriques (en Euros)	Immobilisations	Ecarts	Immobilisations	Total
	Incorporelles	d'acquisition	corporelles	
Solde au 1er janvier 2023	1 340 301	4 153 510	29 786 348	35 280 159
Variation de périmètre	(604 148)		(311 710)	(915 859)
Acquisitions	48 977	-	7 008 060	7 057 037
Cessions	(2 533 884)	-	(479 046)	(3 012 930)
Variation des amortissements et provisions	2 474 082	(926 722)	(2 511 474)	(964 115)
Solde au 31 décembre 2023	725 327	3 226 788	33 492 178	37 444 293

KEN GROUP

7.8. Immobilisations incorporelles

Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023
Concessions et droits similaires ..	139 660			16 854	122 806
Marque	54 765				54 765
Licences	194 261	(21 388)		172 872	(0)
Logiciels	2 775 256	(5 834)	48 977	2 344 157	474 242
Droit au bail	968 051	(457 347)			510 704
Fonds commercial	198 184	(198 184)			0
Autres immob. incorporelles	222 000				222 000
Total	4 552 177	(682 753)	48 977	2 533 884	1 384 517

Les mouvements des amortissements des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023
Concessions et droits similaires ..	106 891			16 854	90 037
Marque	11 500				11 500
Licences	194 261	(21 388)		172 872	-
Logiciels	2 770 811	(5 834)	15 246	2 339 712	440 511
Droit au bail	75 879	(35 848)			40 031
Fonds commercial	15 534	(15 534)			0
Autres immob. incorporelles	37 000		40 111		77 111
Total	3 211 876	(78 605)	55 357	2 529 438	659 189

Les mouvements des valeurs nettes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023
Concessions et droits similaires ..	32 769	-	-	-	32 769
Marque	43 265	-	-	-	43 265
Licences	-	-	-	-	-
Logiciels	4 446	(1)	33 731	4 446	33 731
Droit au bail	892 172	(421 499)	-	-	470 673
Fonds commercial	182 649	(182 649)	-	-	0
Autres immob. incorporelles	185 000	-	(40 111)	-	144 889
Total	1 340 301	(604 148)	(6 380)	4 446	725 327

KEN GROUP

7.9. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition s'analyse de la façon suivante :

Rubriques (en Euros)	Valeur brute	Amortissement et provision	Valeur comptable
Société Black Ken	617 534	-	617 534
Société Ken Club	1 060 383	(247 587)	812 796
Société Club Maillot	616 223	(21 000)	595 223
Société Club Grenelle	487 546	(252 000)	235 546
Société Club Auteuil	426 356	-	426 356
Société Club Monceau	215 545	-	215 545
Société Club Champs Elysées	150 176	-	150 176
Société CMG Corporate & IMF	173 614	-	173 614
Total	3 747 375	(520 587)	3 226 788

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Résultat	Réserves	31.12.2023
<u>1/ Goodwill en valeur brute</u>				
Société Black Ken	617 534			617 534
Société Ken Club	1 060 383			1 060 383
Société Club Maillot	616 223			616 223
Société Club Grenelle	487 546			487 546
Société Club Italie	310 441	(310 441)		-
Société Club Nation	202 140	(202 140)		-
Société Club Auteuil	426 356			426 356
Société Club Denfert	281 713	(281 713)		-
Société Club Montparnasse	134 885	(134 885)		-
Société Club St Lazare	350 179	(350 179)		-
Société Club Monceau	215 545			215 545
Société Club Champs Elysées	150 176			150 176
Société Club Levallois	279 256	(279 256)		-
Société Club Issy	305 565	(305 565)		-
Société CMG Corporate & IMF	173 614			173 614
	<u>5 611 553</u>	<u>(1 864 178)</u>	-	<u>3 747 375</u>
<u>2/ Amortissements goodwill jusqu'au 1er janvier 2016</u>				
Société Ken Club	(247 587)			(247 587)
	(247 587)	=	=	(247 587)
<u>3/ Dépréciation goodwill</u>				
Société Club Maillot	(21 000)			(21 000)
Société Club Grenelle	(252 000)			(252 000)
Société Club Denfert	(281 713)	281 713		-
Société Club St Lazare	(350 179)	350 179		-
Société Club Issy	(305 565)	305 565		-
	<u>(1 210 456)</u>	<u>937 456</u>	=	<u>(273 000)</u>
Valeur nette	4 153 510	(926 722)	-	3 226 788

KEN GROUP

7.10. Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023
Constructions	46 437 639	(14 679 045)	83 573	12 662 110	19 180 056
Installations techniques	3 305 898	(1 651 234)	18 799	1 117 432	556 031
Autres immo. corporelles *	27 522 097	(2 008 912)	1 292 368	9 877 738	16 927 815
Immobilisations en cours	4 084 184	(44 591)	5 613 320	24 140	9 628 773
Total	81 349 818	(18 383 782)	7 008 060	23 681 421	46 292 675
* dont crédits-bail & loc. fi.	4 769 790	(975 012)	313 778	3 606 747	501 809

Les mouvements des amortissements des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023
Constructions	30 598 718	(14 581 578)	672 539	12 473 194	4 216 485
Installations techniques	3 133 574	(1 496 495)	13 810	1 117 432	533 457
Autres immo. corporelles *	17 831 178	(1 993 999)	1 825 125	9 611 749	8 050 555
Total	51 563 470	(18 072 072)	2 511 474	23 202 375	12 800 497
* dont crédits-bail & loc. fi.	4 283 899	(975 012)	234 533	3 340 758	202 662

Les mouvements des valeurs nettes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023
Constructions	15 838 920	(97 467)	(588 966)	188 916	14 963 571
Installations techniques	172 324	(154 739)	4 989	-	22 574
Autres immo. corporelles *	9 690 919	(14 913)	(532 757)	265 990	8 877 260
Immobilisations en cours	4 084 184	(44 591)	5 613 320	24 140	9 628 773
Total	29 786 348	(311 710)	4 496 586	479 046	33 492 178
* dont crédits-bail & loc. fi.	485 891	-	79 245	265 990	299 146

7.11. Immobilisations financières

Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations financières s'analysent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023
Participations non consolidés	125 467			50	125 417
Créances rattachés à des participations	228 206		12 711		240 918
Crédit vendeur	3 103 680				3 103 680
Dépôts et cautionnements	1 603 756	(533 225)	9 457	50 765	1 029 222
Total	5 061 109	(533 225)	22 168	50 815	4 499 236

KEN GROUP

Les mouvements des dépréciations des immobilisations financières s'analysent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023
Créances rattachés à des participations	215 267				215 267
Crédit vendeur	2 741 678				2 741 678
Total	2 956 945	-	-	-	2 956 945

Les immobilisations financières en valeurs nettes sont composées des éléments suivants :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023
Participations non consolidés	125 467	-	-	50	125 417
Créances rattachés à des participations	12 940		12 711		25 651
Crédit vendeur	362 002				362 002
Dépôts et cautionnements	1 603 756	(533 225)	9 457	50 765	1 029 222
Total	2 104 164	(533 225)	22 168	50 815	1 542 292

7.12. Créances clients et comptes rattachés

Les valeurs brutes et nettes des créances clients se présentent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Clients et comptes rattachés	1 125 589	902 612
Provision pour dépréciation	(581 926)	(141 824)
Total	543 664	760 789

7.13. Autres créances et comptes de régularisation

La valeur des autres créances et comptes de régularisation s'analyse comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Avances et acomptes	93 267	350 892
Avoirs à recevoir	289 640	3 376
Personnel	37 961	36 859
Organismes sociaux	-	1 038
Impôts différés actif	113 828	21 308
TVA	2 077 328	4 310 802
Produits à recevoir	539	50
Débiteurs divers	367 764	512 608
Charges constatées d'avance	727 994	1 243 997
Primes de remboursement des obligations	738 983	1 021 263
Total	4 447 304	7 502 193

KEN GROUP

7.14. Etat des créances par échéances

Les échéances des créances au 31 décembre 2023 s'analysent de la façon suivante :

Rubriques (en Euros)	Montant total	Echéance	
		A moins d'un an	A plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachés à des participations	240 918	-	240 918
Dépôts et cautionnements	1 029 222	-	1 029 222
Créances de l'actif circulant			
Clients et comptes rattachés	1 125 589	1 125 589	-
Autres créances et comptes de régularisation	4 447 304	3 990 601	456 703
Total	6 602 115	5 116 190	1 485 925

L'amortissement de la prime de remboursement d'un montant de 282 K€ comptabilisé dans les « Autres créances et comptes de régularisation » ne générera pas de sortie cash.

7.15. Tableau des flux de trésorerie*Trésorerie nette des concours bancaires*

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Disponibilités	754 921	7 651 412	(6 896 491)
Concours bancaires courants et soldes crédeurs de banque	-	(100)	100
VARIATION DE TRESORERIE	754 921	7 651 312	(6 896 391)

Variation du besoin en fonds de roulement

Rubriques (en Euros)	Variation 31.12.2023 vs 31.12.2022	Variation 31.12.2022 vs 31.12.2021
Stocks	(27 032)	(7 908)
Créances clients	193 259	364 197
Autres créances et comptes de régularisation	2 074 629	6 139 049
Dettes fournisseurs	(1 773 637)	(1 339 353)
Autres dettes et comptes de régularisation	(415 091)	(7 273 190)
Fonds de roulement	52 128	(2 117 205)

KEN GROUP

7.16. Capital social

Le capital social de la société s'élève à 1 162 693,60 euros. Il se compose de 2 906 734 actions de 0,4 euro de valeur nominale chacune dont voici la répartition :

<i>(en Euros)</i>	<u>Valeur Titre</u>	<u>Nombre de Titres</u>	<u>Valeur</u>
Actions ordinaires	0,4000	2 134 249	853 700
Actions de Préférence (ADP2016)	0,4000	472 462	188 985
Actions de Préférence (ADP AO)	0,4000	300 021	120 008
Actions de Préférence (ADP HALLO)	0,4000	1	0
Actions de Préférence (ADP KC)	0,4000	1	0
Au 31 décembre 2023		2 906 734	1 162 694

Distributions

La société n'a distribué aucun dividende sur la période.

7.17. Provisions

Les mouvements des provisions s'analysent de la façon suivante :

<u>Rubriques (en Euros)</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>Variation de périmètre</u>	<u>Dotations</u>	<u>Reprise</u>	<u>31.12.2023</u>
Provisions pour risques	1 902 981	(259 701)	515 171	(501 799)	1 656 651
Provisions retraite	111 322	(8 498)	22 172	(93 302)	31 694
Provisions pour risques et charges	2 014 302	(268 199)	537 343	(595 101)	1 688 345
Provisions pour dépréciation :					
. Immobilisations incorporelles	1 313 370	(988 840)	10 488	-	335 017
. Immobilisations corporelles	1 917 712	(1 917 712)	8 824	-	8 824
. Immobilisations financières	2 956 945	-	-	-	2 956 945
. Clients	141 824	(18 011)	581 926	(123 814)	581 925
. Prime de remboursement des obligations	957 390		282 280		1 239 670
Provisions pour dépréciations	7 287 241	(2 924 563)	883 518	(123 814)	5 122 382
Total	9 301 543	(3 192 762)	1 420 861	(718 915)	6 810 727
<i>Impact sur le résultat</i>					
- Résultat d'exploitation			992 290	(527 116)	
- Résultat financier			282 280	(39 214)	
- Résultat exceptionnel			146 290	(152 585)	
			<u>1 420 861</u>	<u>(718 915)</u>	

KEN GROUP

7.18. Emprunts et dettes financières

L'évolution des dettes financières s'analyse comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023	Echéance au 31.12.2023		
						A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	12 339 721		124 586		12 464 306	-	-	12 464 306
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit *	19 222 877	(25 745)	313 779	(3 358 111)	16 152 801	3 117 488	13 035 313	-
Compte courant Accor	3 563 930		6 108 157		9 672 087	172 087	-	9 500 000
Compte courant Hallo	4 806 549			(60 737)	4 745 811	60 737		4 685 074
Compte courant Zeno	2 716 657				2 716 657	-	-	2 716 657
Concours bancaires	100			(100)	-	-	-	-
Intérêts courus	189 037		193 904	(189 037)	193 904	193 904	-	-
Dépôts et cautionnement	3 750	(3 750)			-	-	-	-
Total	42 842 620	(29 495)	6 740 426	(3 607 985)	45 945 566	3 544 216	13 035 313	29 366 037
* Dont emprunt crédit-bail	213 429	(25 745)	313 779	(201 431)	300 032	60 857	239 175	-

7.19. Autres dettes et comptes de régularisation

La valeur des autres dettes et comptes de régularisation s'analyse comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Clients créditeurs et avances et acomptes	105 738	44 125
Dettes envers le personnel	488 457	841 192
Dettes sociales	1 034 617	1 812 755
Impôts	17 743	31 451
TVA	913 264	1 856 284
Dettes fiscales	212 809	315 110
Comptes courants hors groupe	90 794	49 449
Autres dettes	1 000 655	17 192
Produits constatés d'avance	3 877 330	4 746 910
Total	7 741 407	9 714 467

Dans le cadre d'un protocole, le Groupe a signé un nouveau bail pour le site Italie, qui prévoit la réalisation de travaux par le bailleur, une franchise de loyer le temps des travaux ainsi qu'une participation financière auxdits travaux pour 4,8M€. La somme de 1M€ a d'ores et déjà été versée en 2023 et comptabilisée dans le poste « Autres dettes ».

KEN GROUP

7.20. Engagements hors bilan

Engagements donnés

- **Aux organismes bancaires**

Dans le cadre du refinancement BESV pour 8 600 000 euros chez Babylone :

- Hypothèque de 1er rang pour le Crédit Refinancement (7 900 000 euros) ;
- Hypothèque de 2ème rang pour le Crédit Travaux (700 000 euros) ;
- Délégation Cession des loyers actuels et potentiels ;

Nantissement du fonds de commerce Black Ken pour l'emprunt Caisse d'Epargne de 500 K€ dans la limite du capital restant dû pour chaque emprunt.

Nantissement du fonds de commerce White Ken pour l'emprunt Société Générale de 1 700 K€, BRED de 1 500 K€, et Caisse d'Epargne pour 1 300 K€ dans la limite du capital restant dû pour chaque emprunt.

Dans le cadre des emprunts chez White Ken :

- Garantie BPI France à hauteur de 25% soit 1 125 K€ sur les prêts Société Générale, Bred et Caisse d'Epargne ;

Dans le cadre des emprunts chez Ken Group :

Les prêts contractés sur l'exercice 2020 dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 bénéficient de la garantie par l'Etat prévue par l'arrêté du 23 mars 2020 accordant la garantie de l'Etat aux établissements de crédit et sociétés de financement en application de l'article 6 de la loi 2020-289 du 23 mars 2020 de finance rectificative pour 2020.

Engagements reçus

Néant

7.21. Parties liées

Les parties liées sont principalement :

- ✓ Les actionnaires de Ken Group ;
- ✓ Les entreprises associées.

Aucune transaction significative autre que celles décrites dans la présente annexe n'a été réalisée avec les parties liées.

7.22. Rémunération des principaux dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

KEN GROUP

7.23. Effectif moyen

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Cadres	33	66
Employés	131	227
Total	164	293

7.24. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes de Ken Group et de ses filiales figurant dans les comptes consolidés des périodes arrêtées au 31 décembre 2023 s'élevé à :

(en Euros)	<u>31.12.2023</u>		
	<u>Audit légal</u>	<u>Autres missions</u>	<u>Total</u>
Finaxis	13 000	-	13 000
Exelmans	81 680	-	81 680
Total	94 680		94 680

7.25. Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2023

Sociétés	Forme juridique	Siret	<u>31.12.2023</u>		<u>31.12.2022</u>	
			<u>% de contrôle et d'intérêt</u>	<u>Méthode de consolidation</u>	<u>% de contrôle et d'intérêt</u>	<u>Méthode de consolidation</u>
Ken Group	SAS	489 723 858 Paris	Société mère		Société mère	
Black Ken	SASU	494 336 761 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
Green Ken	SASU	813 623 469 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
Ken Développement	SASU	533 887 782 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
White Ken	SASU	793 206 855 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
SNC Babylone	SNC	800 070 823 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
Ken Club	SAS	333 894 203 Paris	49,9%	Intégration globale	49,9%	Intégration globale
Ken Food	SASU	489 723 858 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
CMG Sports Club	SASU	339 422 289 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
CMG Sports Club Corporate ⁽¹⁾	SASU	413 561 887 Paris			100%	Intégration globale
Instituts des Métiers de la Forme (IMF)	SASU	398 991 042 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
Club Auteuil	SASU	878 866 623 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
Club Champs Elysées	SASU	878 792 589 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
Club Denfert ⁽²⁾	SASU	878 867 290 Paris			100%	Intégration globale
Club Grenelle	SASU	878 790 187 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
Club Issy les Moulineaux ⁽²⁾	SASU	878 868 009 Paris			100%	Intégration globale
Club Italie ⁽¹⁾	SASU	878 868 090 Paris			100%	Intégration globale
Club Levallois ⁽¹⁾	SASU	878 868 256 Paris			100%	Intégration globale
Club Maillot	SASU	878 868 371 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
Club Monceau ⁽³⁾	SASU	878 868 561 Paris			100%	Intégration globale
Club Montparnasse ⁽⁴⁾	SASU	878 791 037 Paris			100%	Intégration globale
Club Nation ⁽¹⁾	SASU	878 790 591 Paris			100%	Intégration globale
Club Saint Lazare ⁽²⁾	SASU	878 795 053 Paris			100%	Intégration globale

Toutes les sociétés sont contrôlées de manière exclusive et sont consolidées par intégration globale.

KEN GROUP

Les titres de la SNC Babylone sont démembrés. Le groupe détient l'usufruit de l'intégralité des parts sociales. Une analyse a été menée et a conduit la direction à considérer que le groupe détenait le contrôle exclusif de la société.
En conséquence, la SNC BABYLONE est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

KEN GROUP

Société par Actions Simplifiée

62 rue Jouffroy d'Abbans

75017 Paris

RCS Paris 439 723 858

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

Exelmans Audit
56, rue de Monceau
75008 Paris

Finaxis
2, rue de la Michodière
75002 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

KEN GROUP

Société par actions simplifiée
62, rue Jouffroy d'Abbans
75017 Paris
RCS Paris 489 723 858

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée de la société KEN GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société KEN GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés* » du présent rapport.

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Le paragraphe « *Détermination de l'écart d'acquisition et modalités de dépréciation* » de la note « *Principes comptables et méthodes d'évaluation* » expose les règles et méthodes relatives à l'évaluation des écarts d'acquisition. Ces écarts d'acquisition sont sujets à des estimations comptables significatives. Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre ainsi que les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

La note « *Continuité d'exploitation* » de l'annexe aux comptes consolidés fait état de mesures permettant d'assurer la continuité d'exploitation sur l'exercice 2024. Nous avons été conduits à examiner la documentation sous-tendant les éléments décrits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

Exelmans Audit
56, rue de Monceau
75008 Paris

Finaxis
2, rue de la Michodière
75002 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

A Paris, le 5 juillet 2024

Les commissaires aux comptes

Exelmans Audit

Signé par Eric Guedj
Le 05/07/24

ID: tx_Da8891a1LmQB



Eric GUEDJ

Finaxis



Stéphane BOUJNAH

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Rubriques (en Euros)		31.12.2023 (12 mois)	31.12.2022 (12 mois)
Chiffre d'affaires		20 561 337	21 889 797
Autres produits d'exploitation	<i>Note 7.1</i>	1 335 712	2 972 747
Achats consommés		(15 144 641)	(19 039 992)
Charges de personnel	<i>Note 7.2</i>	(8 672 396)	(11 489 193)
Autres charges d'exploitation		(228 384)	(462 252)
Impôts et taxes		(627 780)	(394 494)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(3 539 806)	(6 988 423)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(6 315 959)	(13 511 809)
Dotations aux amortissements et provisions des écarts d'acquisitions		(791 837)	(1 210 456)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(7 107 796)	(14 722 265)
Charges et produits financiers	<i>Note 7.3</i>	(6 475 332)	(4 062 102)
Charges et produits exceptionnels	<i>Note 7.4</i>	11 292 875	26 040 453
Impôts sur les résultats - Produits/(Charges)	<i>Note 7.5</i>	148 194	(933 214)
Résultat net des entreprises intégrées		(2 142 059)	6 322 871
Résultat net des entités cédées et activités abandonnées	<i>Note 7.6</i>	(1 826 362)	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		(3 968 422)	6 322 871
Intérêts des minoritaires		(253 915)	(135 392)
Résultat net, (part du groupe)		(3 714 507)	6 458 262

BILAN CONSOLIDE**ACTIF**

Rubriques (en €uros)		31.12.2023	31.12.2022
Actif immobilisé		38 986 584	37 384 322
Immobilisations incorporelles	<i>Note 7.8</i>	3 952 115	5 493 811
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	<i>Note 7.9</i>	3 226 788	4 153 510
Immobilisations corporelles	<i>Note 7.10</i>	33 492 178	29 786 348
Immobilisations financières	<i>Note 7.11</i>	1 542 292	2 104 164
Actif circulant		5 844 817	15 986 291
Stocks et en-cours		98 929	71 898
Créances clients et comptes rattachés	<i>Note 7.12</i>	543 664	760 789
Autres créances et comptes de régularisation *	<i>Note 7.13</i>	4 447 304	7 502 193
Disponibilités	<i>Note 7.15</i>	754 921	7 651 412
Total de l'actif		44 831 401	53 370 613

* *Dont Impôt différé actif de 113 828€*

PASSIF

Rubriques (en €uros)		31.12.2023	31.12.2022
Capitaux propres (Part du groupe)		(21 370 103)	(17 655 593)
Capital	<i>Note 7.16</i>	1 162 694	1 162 694
Prime		9 430 695	9 430 695
Réserves		(28 248 985)	(34 707 245)
Résultat consolidés		(3 714 506)	6 458 262
Intérêts des minoritaires		517 703	771 615
Provisions	<i>Note 7.17</i>	1 688 345	2 014 302
Dettes		63 995 456	68 240 289
Emprunts et dettes financières	<i>Note 7.18</i>	45 945 566	42 842 620
Fournisseurs et comptes rattachés		10 308 483	15 683 202
Autres dettes et comptes de régularisation	<i>Note 7.19</i>	7 741 407	9 714 467
Total du passif		44 831 401	53 370 613

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	(3 968 421)	6 322 871
(+) Amortissements	3 358 668	9 253 431
(+) Provisions	(57 758)	(1 391 058)
(+) Variation des impôts différés	(66 690)	907 627
(+) Plus-value de cession	427 843	(288 570)
(+) Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	-	(91)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(306 358)	14 804 210
Variation du besoin en fonds de roulement	(774 445)	(2 117 205)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	(1 080 802)	12 687 005
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(5 426 687)	(7 496 304)
Produits de cessions d'immobilisations	32 649	1 908 479
Incidence des variations de périmètre	(2 618 200)	-
Variation des immobilisations financières	28 647	18 478
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	(7 983 592)	(5 569 347)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Augmentations des dettes financières	-	-
Remboursement des dettes financières	(3 358 111)	(3 292 279)
Variation des comptes courants d'associés	5 526 113	(2 078 411)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	2 168 002	(5 370 691)
Variation de trésorerie (A) + (B) + (C)	(6 896 392)	1 746 967
Trésorerie d'ouverture (D)	7 651 312	5 904 345
Trésorerie de clôture (E)	754 921	7 651 312
Variation de trésorerie (E) - (D)	-6 896 391	1 746 967

ETAT CONSOLIDE DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques (en Euros)	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserves	Résultat	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Au 31 décembre 2021	1 162 694	9 620	9 430 786	(29 894 875)	(4 821 988)	(24 113 763)	907 005	(23 206 758)
Affectation du résultat N-1				(4 821 988)	4 821 988	-		-
Résultat de l'exercice					6 458 262	6 458 262	(135 392)	6 322 871
Autres variations			(91)	(2)		(93)	2	(91)
Au 31 décembre 2022	1 162 694	9 620	9 430 695	(34 716 865)	6 458 262	(17 655 593)	771 615	(16 883 978)
Au 31 décembre 2022	1 162 694	9 620	9 430 695	(34 716 865)	6 458 262	(17 655 593)	771 615	(16 883 978)
Affectation du résultat N-1				6 458 262	(6 458 262)	-		-
Résultat de l'exercice					(3 714 506)	(3 714 506)	(253 915)	(3 968 421)
Autres variations				(3)		(3)	3	-
Au 31 décembre 2023	1 162 694	9 620	9 430 695	(28 258 605)	(3 714 506)	(21 370 103)	517 703	(20 852 399)

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

1. PRESENTATION GENERALE

La Société est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Le siège social est situé au 62 rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris (France).

Les comptes consolidés de la Société comprennent les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par la Société, consolidés par intégration globale. L'ensemble économique est désigné comme le « Groupe ».

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes consolidés du Groupe sont établis dans le respect des principes comptables français, de la première application du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés homologué.

Les états financiers individuels des sociétés du Groupe sont tous arrêtés au 31 décembre. Ils sont établis selon les principes comptables du PCG.

Les comptes ont été arrêtés au 31 décembre 2023 dans l'hypothèse d'une continuité de l'activité du Groupe.

2.1. Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés contrôlées de façon exclusive par Ken Group sont consolidés par intégration globale : Les sociétés acquises sont consolidées dès que Ken Group en acquiert le contrôle. Les sociétés cédées sortent du périmètre de consolidation dès que Ken Group en cède le contrôle. Les sociétés dans lesquelles Ken Group exerce une influence notable, sont mises en équivalence.

Tous les soldes et opérations réciproques figurant au bilan ou au compte de résultat des sociétés intégrées globalement ont été éliminés. Les profits réalisés à l'occasion de cessions entre les sociétés du Groupe de produits restant en stock à la clôture des exercices ont été éliminés.

2.2. Détermination de l'écart d'acquisition et modalités de dépréciation

Les écarts d'acquisition correspondent principalement à la différence entre le coût d'acquisition des participations consolidées et la part du groupe dans l'évaluation totale des actifs et des passifs identifiés à la date de leur acquisition.

Ces écarts sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée d'amortissement de 10 ans pour l'ensemble des écarts d'acquisition existant.

Lors de la mise en œuvre du règlement ANC 2020-01, le Groupe a décidé de ne plus amortir de façon systématique sur 10 ans les écarts d'acquisition positifs dont la durée d'utilisation

n'est pas limitée ; et de procéder à la fin de chaque exercice à un test de dépréciation pour les écarts non amortis.

A la clôture de chaque de chaque exercice, un test de dépréciation est effectué et la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparé à sa valeur actuelle. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition à sa valeur actuelle, c'est-à-dire à la valeur la plus élevée entre sa valeur de marché et sa valeur d'utilité. Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. Cette dépréciation est irréversible, même en cas de retour à une situation plus favorable.

Les valeurs comptables des actifs sont revues à chaque clôture.

Le test de valeur est effectué soit au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») soit au niveau d'un regroupement d'UGT (écart d'acquisition). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie de manière indépendante des autres UGT.

La valeur actuelle de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité. La valeur de marché de l'UGT est déterminée à partir des données de marché récentes observées suivant des critères de rentabilité économiques, d'usages dans la profession basés notamment sur le chiffre d'affaires réalisé.

La valeur d'utilité retenue par le Groupe correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus, de leur utilisation et de leur sortie. Elle est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs, lesquels sont fondés sur les hypothèses économiques et les conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe à partir du coût moyen pondéré du capital du Groupe. La valeur d'utilité avec calculée avec les paramètres suivants : WACC : 11,1% et taux de croissance à l'infini 1,5%.

L'écart d'acquisition global a été affecté à chaque club à partir des EBITDA constatés lors de l'acquisition.

2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, net des amortissements et des éventuelles dépréciations.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des diverses catégories d'immobilisations, compte tenu des valeurs résiduelles éventuelles.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette après amortissements, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les principales durées d'utilisation retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles, sont les suivantes :

Logiciels	1 à 5 ans
Concessions brevets	1 à 10 ans
Construction	20 ans
Aménagements & installations	4 à 20 ans
Matériel	3 à 10 ans
Divers	5 à 10 ans

La valorisation des fonds de commerce est revue à la clôture de chaque exercice dans les UGT avec les écarts d'acquisition ayant la même nature.

Les droits au bail ne font pas l'objet d'un amortissement mais d'un test de dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur par rapport à la valeur de marché.

2.4. Contrats de location financement

Lorsqu'une société du Groupe est locataire d'un bien selon un contrat de crédit-bail mobilier présentant les caractéristiques d'une acquisition, la fraction du loyer correspondant à la valeur vénale du bien au début du contrat est immobilisée et amortie selon la méthode ci-dessus, et la dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan.

2.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

2.6. Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Des provisions sont constituées dès lors que la valeur de réalisation est inférieure au coût de revient.

2.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.8. Trésorerie

La trésorerie correspond exclusivement aux disponibilités. Les composantes de la trésorerie sont à court terme.

2.9. Frais d'augmentation de capital

Les frais externes directement liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

2.10. Provisions

Les provisions pour charges sont constituées en conformité avec les règles comptables, qui définissent un passif comme un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente de celui-ci.

Les provisions ont été enregistrées en fonction d'évaluations effectuées avec l'aide des avocats et conseils du Groupe en fonction de l'état des procédures en cours et des risques encourus à la date de clôture.

2.11. Engagements en matière de retraites

Le montant des engagements pour les indemnités de départ à la retraite des salariés permanents fait l'objet d'une provision au bilan. Le montant est évalué suivant la méthode des crédits projetés, cette méthode repose sur les éléments actualisés suivants :

- Droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté,
- Départ volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans,
- Salaire de fin de carrière,
- Table de mortalité THV02 et TFV02
- Table de rotation des effectifs de 0% à 14% en fonction de l'âge,
- Evolution des profils de carrière y compris les phénomènes d'inflation : Cadre 1,00%
Non-cadre 1,00%,
- Taux d'actualisation 3,17% (3,77% en 2022).

Au 31 décembre 2023, la provision pour indemnité de départ à la retraite est évaluée à un montant de 31 694 euros.

2.12. Impôts différés

Certains retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés pour les besoins de la consolidation ainsi que les différences temporaires entre les résultats imposables fiscalement et les résultats comptables génèrent des éléments de fiscalité différée. Ces différences, donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés selon l'approche bilantielle, qui consiste à constater un actif ou un passif d'impôt différé sur toute différence entre le résultat comptable et le résultat fiscal.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués en fin d'exercice en fonction des derniers taux d'impôts. Ils sont compensés au sein de chaque société ou entité fiscale.

2.13. Produits constatés d'avance

Une partie importante du chiffre d'affaires est constituée par des abonnements dont le terme ne coïncide pas avec celui de l'exercice social. Pour tenir compte de ce décalage, une provision pour abonnements à servir, correspondant à la prestation restant à assurer est constatée au passif du bilan.

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En Janvier 2023, la filiale CMG, dont certaines entités du groupe ont continué de générer des pertes importantes, a ouvert une procédure de conciliation pour permettre une restructuration plus globale du périmètre.

Cette procédure a été homologuée en septembre 2023 et a permis de mener les actions suivantes :

- CMG SC a cédé le fonds de commerce de sa filiale CMG Corporate au groupe The Corporate Gym au 1er juin 2023 ;
- Une TUP (transmission universelle de patrimoine) de 4 filiales (Corporate, Nation, Italie, Levallois) a été réalisée au profit de CMG SC ;
- CMG SC a cédé 100% des titres de ses filiales Club Maillot, Club Grenelle et IMF à Ken Group, afin de permettre la mise en œuvre de travaux de transformation ;
- Extinction partielle du passif grâce à l'obtention d'accords transactionnels avec certains créanciers.

Suite au redressement judiciaire initié en novembre 2022 sur la filiale Club Saint-Lazare, le Tribunal de Commerce de Paris a converti la procédure en liquidation judiciaire en date du 25 avril 2023.

Les procédures de redressement judiciaire des filiales Club Denfert et Club Issy initiées en avril 2023 ont été converties en liquidation judiciaire par le Tribunal de commerce de Paris en date du 22 juin 2023.

Les titres de la société Club Montparnasse, entrée en procédure de redressement judiciaire en avril 2023, ont été cédés à 100% à la société WHY NOT PRODUCTIONS en juillet 2023.

Au cours de l'exercice 2023, deux des actionnaires (HALLO et ACCOR) ont financé le groupe à hauteur de 6,3M€, pour permettre de finaliser la restructuration et d'avancer les travaux de la filiale Ken Club dans l'attente d'obtention des financements bancaires sollicités.

Des travaux de rénovation de la filiale Ken Club ont été engagés en avril 2022. La réouverture du club est prévue à horizon début 2025.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au premier trimestre 2024, le Groupe a obtenu une nouvelle prorogation, de deux ans, du prêt BESV d'un montant de 8 600 000€.

Au mois de février 2024, Ken Group a été notifiée d'un contrôle fiscal au titre des exercices 2021-2022-2023. A la date d'arrêté des comptes, le contrôle est toujours en cours d'instructions.

Le 23 mai 2024, ACCOR a effectué une avance en compte courant d'un montant de 4 M€

5. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les comptes sont arrêtés en continuité d'exploitation compte tenu des éléments suivants :

Le 23 mai 2024, ACCOR a effectué une avance en compte courant d'un montant de 4 M€. Cette avance est rémunérée au taux EURIBOR 3 mois + 3%. La convention est conclue pour une période allant jusqu'au 31/12/2024.

Plusieurs autres transactions significatives sont prévues pour 2024 et 2025 pour un montant total minimum de 12,7 M€

- Le refinancement des travaux du Ken Club
- Une cession d'un club est en cours à la date d'arrêtés des comptes
- Recouvrement de crédits vendeurs
- Obtention d'une indemnité d'éviction
- Indemnités sur des pertes de matériel et de pertes d'exploitation sur deux clubs

Etant précisé, que les sommes encaissées précitées doivent servir dans un premier temps à rembourser l'avance effectuée dans ce cadre par ACCOR à KEN GROUP dont le montant après versement post clôture s'élève à 10,2 M€ et que les parties se réuniront avant la date de maturité pour moduler le montant des remboursements en fonction des possibilités du groupe.

6. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2023 figure en note 7.24.

6.1. Entrée de périmètre

Néant.

6.2. Sortie de périmètre

En date du 25 avril 2023, Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé la liquidation judiciaire de la société Club St Lazare.

En date du 22 juin 2023, Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé la liquidation judiciaire des sociétés Club Denfert et Club Issy.

En date du 28 juin 2023, la société Club Montparnasse a été cédée à la société Why Not Productions.

En date du 5 septembre 2023, les sociétés Club Nation, Club Levallois, Club Italie et CMG Corporate ont fait l'objet d'une dissolution sans liquidation au profit de la société CMG Sports Club.

7. NOTES EXPLICATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

7.1. Autres produits d'exploitation

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Subvention d'exploitation	208 443	881 826
Produits divers	82 912	640 338
Reprises pour risques et charges	310 000	73 999
Reprises provision départ à la retraite	93 302	154 862
Reprises provision immobilisations	427 563	435 884
Reprises provision client	123 814	662 509
Transferts de charges	89 678	123 329
Total	1 335 712	2 972 747

Les subventions perçues en 2022 correspondaient aux aides à l'embauche des apprentis, aux aides couts fixes et au fond de solidarité.

Les subventions perçues en 2023 correspondent aux aides à l'embauche des apprentis.

7.2. Charges de personnel

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Salaires	(6 608 333)	(8 623 424)
Charges sociales	(1 885 611)	(2 561 739)
Autres	(178 453)	(304 030)
Total	(8 672 396)	(11 489 193)

7.3. Résultat financier

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Charges d'intérêts	(1 531 998)	(1 044 894)
Intérêts crédit bail	(16 871)	(62 156)
Autres charges financières	(11 576)	(145 124)
Pertes comptes courants	(5 867 086)	-
VNC immobilisations financières	(493 695)	-
Dotations financières	(282 280)	(3 055 831)
Autres produits d'intérêts	226 592	245 859
Gains de change	108	43
Reprises financières	1 501 475	-
Total	(6 475 332)	(4 062 102)

Les dotations financières en 2022 correspondaient principalement à la dépréciation des crédits vendeurs.

Les pertes sur comptes courants ont été comptabilisées en 2023 en raison de la sortie des clubs suivants du périmètre de consolidation se décomposent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2023
Perte sur compte courant Montparnasse	(1 461 126)
Perte sur compte courant Club Denfert	(1 319 354)
Perte sur compte courant Club Issy les Moulineaux	(936 899)
Perte sur compte courant Club Saint Lazare	(2 149 707)
Total	(5 867 086)

7.4. Résultat exceptionnel

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Dotation provision PSE	(126 979)	(320 412)
Valeur nette comptable des immobilisations	(459 354)	(1 649 120)
Diverses charges exceptionnelles	(86 700)	(282 567)
Charges exceptionnelles - Protocole immobilier	(180 000)	(460 000)
Charges exceptionnelles Covid	0	(163 380)
Régularisation aides couts fixes	0	(437 219)
Diverses Pénalités	(42 885)	(6 816)
Dotations exceptionnelles	(19 311)	-
Indemnité transactionnelle immobilière	-	11 300 000
Complément de prix	-	1 329 693
Indemnités diverses	77 674	21 209
Produits exceptionnels - Protocole fournisseur	2 381 125	-
Produits exceptionnels Covid	-	4 744 139
Produits exceptionnels - Protocole immobilier	-	1 040 057
Divers produits exceptionnels	40 718	6 327 110
Produits de cession des immobilisation	32 649	1 908 479
Reprise provision PSE	152 585	1 602 848
Reprise provision licenciement	-	1 086 432
Annulation fonds commercial	1 339 606	-
Situation nette des sociétés liquidées	8 183 747	-
Total	11 292 875	26 040 453

En parallèle de la procédure de conciliation initiée par CMG Sports Club début 2023, la société Club Italie, qui a fait l'objet d'une TUP au profit de CMG Sports Club, a finalisé les négociations avec le bailleur du Centre Commercial Italie 2 (Hammerson puis Ingka). La société a obtenu l'abandon total de sa dette de loyers pour un montant de 2,4M€. Ce produit a été comptabilisé en « Produits exceptionnels – Protocole fournisseur ». Compte tenu de la cessation de l'activité le fonds commercial pour 1.340 K€ est sorti à la date de TUP du patrimoine du groupe.

7.5. Impôts courants et différés

Analyse de la charge d'impôt

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Impôt exigible	-	(25 587)	25 587
Impôt différé	148 194	(907 627)	1 055 822
Total	148 194	(933 214)	1 081 409

Taux effectif d'impôt

Rubriques (en Euros)	31.12.2023
Bénéfice théorique avant impôt	(4 116 616)
Taux d'impôt théorique	25%
Impôt théorique	1 029 154
Différences temporaires	1 190 534
Différences permanentes	31 301
Déficit imputé	328 349
Déficit reportable non activé	(2 431 143)
Charge d'impôts	148 194

Les déficits reportables du groupe d'intégration fiscale s'élèvent à 46 732 273 euros.

Ventilation de l'impôt différé

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Provision engagements retraite	8 537	27 665
Taxes fiscales	-	3 153
Provision client	146 136	33 574
Provision PSE	31 745	80 103
Retraitements crédit-bail	221	(68 114)
Provision réglementée	(68 840)	(55 072)
Sortie de périmètre	(3 971)	-
Total	113 828	21 308

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Impôt différé actif au bilan	113 828	21 308
Total	113 828	21 308

Groupes d'intégration fiscale

A compter du 1er janvier 2020, toutes les filiales de Ken Group, à l'exception de Ken Club, sont intégrées dans un Groupe d'intégration fiscale dont Ken Group est la tête de Groupe.

Chaque société membre de l'intégration fiscale calcule un résultat fiscal et comptabilise l'impôt comme si elle était imposée séparément.

L'économie d'impôt qui résultera de l'application de l'intégration fiscale sera en principe définitivement acquise à la société mère.

Si les crédits d'impôt générés par les filiales au titre d'un exercice d'appartenance au Groupe Intégré excèdent le montant de l'impôt qu'elles doivent verser à la société mère, les filiales sont détentrices de créances sur la société mère, pour le montant de l'excédent correspondant.

7.6. Résultat net des entités cédées / destinées à être cédées / abandonnées

Le résultat net se décompose de la manière suivante :

Compte de résultat (en C)	Club Montparnasse	Club Denfert	Club Issy	Club St Lazare	Italie	Levallois	Nation	Corporate	Total des entités cédées / activités abandonnées
	Cession	Liquidation	Liquidation	Liquidation	TUP	TUP	TUP	TUP	
Chiffre d'affaires	292 690	173 568	230 815	322 577				249 000	1 268 650
Subventions d'exploitation	17 360	4 000	8 000						29 360
Reprises de provisions						58 000		14 000	72 000
Autres produits	4	2	3						9
Total Produits d'exploitation	310 053	177 570	238 818	322 577	0	58 000	0	263 000	1 049 019
Achats de marchandises								(4 000)	(4 000)
Autres achats et charges externes	(763 802)	(415 948)	(486 588)	(589 667)	(110 000)	(500)	1 400	(213 000)	(2 578 104)
Impôts et taxes	(6 584)	(621)			(2 000)	(50 500)	(31 000)	(2 000)	(92 706)
Salaires & cotisations patronales	(39 327)	(122 292)	(114 644)	(48 956)	(3 000)			(75 000)	(403 218)
Autres charges	(2 427)	(2 456)	(3 133)	(2 101)	(500)			(9 000)	(19 618)
Dotations aux amortissements et provisio	(37 817)							(19 000)	(56 817)
Total Charges d'exploitation	(849 957)	(541 317)	(604 364)	(640 724)	(115 500)	(51 000)	(29 600)	(322 000)	(3 154 462)
Résultat d'exploitation	(539 904)	(363 747)	(365 546)	(318 147)	(115 500)	7 000	(29 600)	(59 000)	(2 105 443)
Résultat exceptionnel	3 890			(33 810)	(335 000)	(20 000)	23 000	320 000	(41 920)
Résultat Net	(536 014)	(363 747)	(365 546)	(351 956)	(450 500)	(13 000)	(6 600)	261 000	(1 826 362)

Concernant l'entité cédée, les entités liquidées et les sociétés fusionnées dont l'activité est abandonnée : le compte de résultat jusqu'à date de perte de contrôle ou de cessation d'activité est présentés dans la ligne « résultat net des entités cédées / destinées à être cédées / abandonnées ». Cette présentation permet une meilleure lisibilité des états financiers et va permettre une meilleure comparabilité avec l'exercice 2024.

7.7. Evolution des immobilisations en valeurs nettes

Rubriques (en Euros)	Immobilisations Incorporelles	Ecarts d'acquisition	Immobilisations corporelles	Total
	Solde au 1er janvier 2023	1 340 301	4 153 510	29 786 348
Variation de périmètre	(604 148)		(311 710)	(915 859)
Acquisitions	48 977	-	7 008 060	7 057 037
Cessions	(2 533 884)	-	(479 046)	(3 012 930)
Variation des amortissements et provisions	2 474 082	(926 722)	(2 511 474)	(964 115)
Solde au 31 décembre 2023	725 327	3 226 788	33 492 178	37 444 293

7.8. Immobilisations incorporelles

Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023
Concessions et droits similaires ..	139 660			16 854	122 806
Marque	54 765				54 765
Licences	194 261	(21 388)		172 872	(0)
Logiciels	2 775 256	(5 834)	48 977	2 344 157	474 242
Droit au bail	968 051	(457 347)			510 704
Fonds commercial	198 184	(198 184)			0
Autres immob. incorporelles	222 000				222 000
Total	4 552 177	(682 753)	48 977	2 533 884	1 384 517

Les mouvements des amortissements des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023
Concessions et droits similaires ..	106 891			16 854	90 037
Marque	11 500				11 500
Licences	194 261	(21 388)		172 872	-
Logiciels	2 770 811	(5 834)	15 246	2 339 712	440 511
Droit au bail	75 879	(35 848)			40 031
Fonds commercial	15 534	(15 534)			0
Autres immob. incorporelles	37 000		40 111		77 111
Total	3 211 876	(78 605)	55 357	2 529 438	659 189

Les mouvements des valeurs nettes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023
Concessions et droits similaires ..	32 769	-	-	-	32 769
Marque	43 265	-	-	-	43 265
Licences	-	-	-	-	-
Logiciels	4 446	(1)	33 731	4 446	33 731
Droit au bail	892 172	(421 499)	-	-	470 673
Fonds commercial	182 649	(182 649)	-	-	0
Autres immob. incorporelles	185 000	-	(40 111)	-	144 889
Total	1 340 301	(604 148)	(6 380)	4 446	725 327

7.9. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition s'analyse de la façon suivante :

Rubriques (en €uros)	Valeur brute	Amortissement et provision	Valeur comptable
Société Black Ken	617 534	-	617 534
Société Ken Club	1 060 383	(247 587)	812 796
Société Club Maillot	616 223	(21 000)	595 223
Société Club Grenelle	487 546	(252 000)	235 546
Société Club Auteuil	426 356	-	426 356
Société Club Monceau	215 545	-	215 545
Société Club Champs Elysées	150 176	-	150 176
Société CMG Corporate & IMF	173 614	-	173 614
Total	3 747 375	(520 587)	3 226 788

Rubriques (en €uros)	31.12.2022	Résultat	Réserves	31.12.2023
<u>1/ Goodwill en valeur brute</u>				
Société Black Ken	617 534			617 534
Société Ken Club	1 060 383			1 060 383
Société Club Maillot	616 223			616 223
Société Club Grenelle	487 546			487 546
Société Club Italie	310 441	(310 441)		-
Société Club Nation	202 140	(202 140)		-
Société Club Auteuil	426 356			426 356
Société Club Denfert	281 713	(281 713)		-
Société Club Montparnasse	134 885	(134 885)		-
Société Club St Lazare	350 179	(350 179)		-
Société Club Monceau	215 545			215 545
Société Club Champs Elysées	150 176			150 176
Société Club Levallois	279 256	(279 256)		-
Société Club Issy	305 565	(305 565)		-
Société CMG Corporate & IMF	173 614			173 614
	<u>5 611 553</u>	<u>(1 864 178)</u>	-	<u>3 747 375</u>
<u>2/ Amortissements goodwill jusqu'au 1er janvier 2016</u>				
Société Ken Club	(247 587)			(247 587)
	(247 587)	=	=	(247 587)
<u>3/ Dépréciation goodwill</u>				
Société Club Maillot	(21 000)			(21 000)
Société Club Grenelle	(252 000)			(252 000)
Société Club Denfert	(281 713)	281 713		-
Société Club St Lazare	(350 179)	350 179		-
Société Club Issy	(305 565)	305 565		-
	<u>(1 210 456)</u>	<u>937 456</u>	=	<u>(273 000)</u>
Valeur nette	4 153 510	(926 722)	-	3 226 788

7.10. Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023
Constructions	46 437 639	(14 679 045)	83 573	12 662 110	19 180 056
Installations techniques	3 305 898	(1 651 234)	18 799	1 117 432	556 031
Autres immo. corporelles *	27 522 097	(2 008 912)	1 292 368	9 877 738	16 927 815
Immobilisations en cours	4 084 184	(44 591)	5 613 320	24 140	9 628 773
Total	81 349 818	(18 383 782)	7 008 060	23 681 421	46 292 675
* dont crédits-bail & loc. fi.	4 769 790	(975 012)	313 778	3 606 747	501 809

Les mouvements des amortissements des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023
Constructions	30 598 718	(14 581 578)	672 539	12 473 194	4 216 485
Installations techniques	3 133 574	(1 496 495)	13 810	1 117 432	533 457
Autres immo. corporelles *	17 831 178	(1 993 999)	1 825 125	9 611 749	8 050 555
Total	51 563 470	(18 072 072)	2 511 474	23 202 375	12 800 497
* dont crédits-bail & loc. fi.	4 283 899	(975 012)	234 533	3 340 758	202 662

Les mouvements des valeurs nettes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023
Constructions	15 838 920	(97 467)	(588 966)	188 916	14 963 571
Installations techniques	172 324	(154 739)	4 989	-	22 574
Autres immo. corporelles *	9 690 919	(14 913)	(532 757)	265 990	8 877 260
Immobilisations en cours	4 084 184	(44 591)	5 613 320	24 140	9 628 773
Total	29 786 348	(311 710)	4 496 586	479 046	33 492 178
* dont crédits-bail & loc. fi.	485 891	-	79 245	265 990	299 146

7.11. Immobilisations financières

Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations financières s'analysent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023
Participations non consolidés	125 467			50	125 417
Créances rattachés à des participations	228 206		12 711		240 918
Crédit vendeur	3 103 680				3 103 680
Dépôts et cautionnements	1 603 756	(533 225)	9 457	50 765	1 029 222
Total	5 061 109	(533 225)	22 168	50 815	4 499 236

Les mouvements des dépréciations des immobilisations financières s'analysent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023
Créances rattachés à des participations	215 267				215 267
Crédit vendeur	2 741 678				2 741 678
Total	2 956 945	-	-	-	2 956 945

Les immobilisations financières en valeurs nettes sont composées des éléments suivants :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023
Participations non consolidés	125 467	-	-	50	125 417
Créances rattachés à des participations	12 940		12 711		25 651
Crédit vendeur	362 002				362 002
Dépôts et cautionnements	1 603 756	(533 225)	9 457	50 765	1 029 222
Total	2 104 164	(533 225)	22 168	50 815	1 542 292

7.12. Créances clients et comptes rattachés

Les valeurs brutes et nettes des créances clients se présentent comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Clients et comptes rattachés	1 125 589	902 612
Provision pour dépréciation	(581 926)	(141 824)
Total	543 664	760 789

7.13. Autres créances et comptes de régularisation

La valeur des autres créances et comptes de régularisation s'analyse comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Avances et acomptes	93 267	350 892
Avoirs à recevoir	289 640	3 376
Personnel	37 961	36 859
Organismes sociaux	-	1 038
Impôts différés actif	113 828	21 308
TVA	2 077 328	4 310 802
Produits à recevoir	539	50
Débiteurs divers	367 764	512 608
Charges constatées d'avance	727 994	1 243 997
Primes de remboursement des obligations	738 983	1 021 263
Total	4 447 304	7 502 193

7.14. Etat des créances par échéances

Les échéances des créances au 31 décembre 2023 s'analysent de la façon suivante :

Rubriques (en Euros)	Montant total	Echéance	
		A moins d'un an	A plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachés à des participations	240 918	-	240 918
Dépôts et cautionnements	1 029 222	-	1 029 222
Créances de l'actif circulant			
Clients et comptes rattachés	1 125 589	1 125 589	-
Autres créances et comptes de régularisation	4 447 304	3 990 601	456 703
Total	6 602 115	5 116 190	1 485 925

L'amortissement de la prime de remboursement d'un montant de 282 K€ comptabilisé dans les « Autres créances et comptes de régularisation » ne générera pas de sortie cash.

7.15. Tableau des flux de trésorerie

Trésorerie nette des concours bancaires

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Disponibilités	754 921	7 651 412	(6 896 491)
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	-	(100)	100
VARIATION DE TRESORERIE	754 921	7 651 312	(6 896 391)

Variation du besoin en fonds de roulement

Rubriques (en Euros)	Variation 31.12.2023 vs 31.12.2022	Variation 31.12.2022 vs 31.12.2021
Stocks	(27 032)	(7 908)
Créances clients	193 259	364 197
Autres créances et comptes de régularisation	2 074 629	6 139 049
Dettes fournisseurs	(1 773 637)	(1 339 353)
Autres dettes et comptes de régularisation	(415 091)	(7 273 190)
Fonds de roulement	52 128	(2 117 205)

7.16. Capital social

Le capital social de la société s'élève à 1 162 693,60 euros. Il se compose de 2 906 734 actions de 0,4 euro de valeur nominale chacune dont voici la répartition :

<i>(en Euros)</i>	<u>Valeur Titre</u>	<u>Nombre de Titres</u>	<u>Valeur</u>
Actions ordinaires	0,4000	2 134 249	853 700
Actions de Préférence (ADP2016)	0,4000	472 462	188 985
Actions de Préférence (ADP AO)	0,4000	300 021	120 008
Actions de Préférence (ADP HALLO)	0,4000	1	0
Actions de Préférence (ADP KC)	0,4000	1	0
Au 31 décembre 2023		2 906 734	1 162 694

Distributions

La société n'a distribué aucun dividende sur la période.

7.17. Provisions

Les mouvements des provisions s'analysent de la façon suivante :

<u>Rubriques (en Euros)</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>Variation de périmètre</u>	<u>Dotations</u>	<u>Reprise</u>	<u>31.12.2023</u>
Provisions pour risques	1 902 981	(259 701)	515 171	(501 799)	1 656 651
Provisions retraite	111 322	(8 498)	22 172	(93 302)	31 694
Provisions pour risques et charges	2 014 302	(268 199)	537 343	(595 101)	1 688 345
Provisions pour dépréciation :					
. Immobilisations incorporelles	1 313 370	(988 840)	10 488	-	335 017
. Immobilisations corporelles	1 917 712	(1 917 712)	8 824	-	8 824
. Immobilisations financières	2 956 945	-	-	-	2 956 945
. Clients	141 824	(18 011)	581 926	(123 814)	581 925
. Prime de remboursement des obligations	957 390		282 280		1 239 670
Provisions pour dépréciations	7 287 241	(2 924 563)	883 518	(123 814)	5 122 382
Total	9 301 543	(3 192 762)	1 420 861	(718 915)	6 810 727
<i>Impact sur le résultat</i>					
- Résultat d'exploitation			992 290	(527 116)	
- Résultat financier			282 280	(39 214)	
- Résultat exceptionnel			146 290	(152 585)	
			<u>1 420 861</u>	<u>(718 915)</u>	

7.18. Emprunts et dettes financières

L'évolution des dettes financières s'analyse comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2022	Variation de périmètre	Augmentat°	Diminut°	31.12.2023	Echéance au 31.12.2023		
						A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	12 339 721		124 586		12 464 306	-	-	12 464 306
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit *	19 222 877	(25 745)	313 779	(3 358 111)	16 152 801	3 117 488	13 035 313	-
Compte courant Accor	3 563 930		6 108 157		9 672 087	172 087	-	9 500 000
Compte courant Hallo	4 806 549			(60 737)	4 745 811	60 737		4 685 074
Compte courant Zeno	2 716 657				2 716 657	-	-	2 716 657
Concours bancaires	100			(100)	-	-	-	-
Intérêts courus	189 037		193 904	(189 037)	193 904	193 904	-	-
Dépôts et cautionnement	3 750	(3 750)			-	-	-	-
Total	42 842 620	(29 495)	6 740 426	(3 607 985)	45 945 566	3 544 216	13 035 313	29 366 037
* Dont emprunt crédit-bail	213 429	(25 745)	313 779	(201 431)	300 032	60 857	239 175	-

7.19. Autres dettes et comptes de régularisation

La valeur des autres dettes et comptes de régularisation s'analyse comme suit :

Rubriques (en Euros)	31.12.2023	31.12.2022
Clients créditeurs et avances et acomptes	105 738	44 125
Dettes envers le personnel	488 457	841 192
Dettes sociales	1 034 617	1 812 755
Impôts	17 743	31 451
TVA	913 264	1 856 284
Dettes fiscales	212 809	315 110
Comptes courants hors groupe	90 794	49 449
Autres dettes	1 000 655	17 192
Produits constatés d'avance	3 877 330	4 746 910
Total	7 741 407	9 714 467

Dans le cadre d'un protocole, le Groupe a signé un nouveau bail pour le site Italie, qui prévoit la réalisation de travaux par le bailleur, une franchise de loyer le temps des travaux ainsi qu'une participation financière auxdits travaux pour 4,8M€. La somme de 1M€ a d'ores et déjà été versée en 2023 et comptabilisée dans le poste « Autres dettes ».

7.20. Engagements hors bilan

Engagements donnés

- **Aux organismes bancaires**

Dans le cadre du refinancement BESV pour 8 600 000 euros chez Babylone :

- Hypothèque de 1er rang pour le Crédit Refinancement (7 900 000 euros) ;
- Hypothèque de 2ème rang pour le Crédit Travaux (700 000 euros) ;
- Délégation Cession des loyers actuels et potentiels ;

Nantissement du fonds de commerce Black Ken pour l'emprunt Caisse d'Epargne de 500 K€ dans la limite du capital restant dû pour chaque emprunt.

Nantissement du fonds de commerce White Ken pour l'emprunt Société Générale de 1 700 K€, BRED de 1 500 K€, et Caisse d'Epargne pour 1 300 K€ dans la limite du capital restant dû pour chaque emprunt.

Dans le cadre des emprunts chez White Ken :

- Garantie BPI France à hauteur de 25% soit 1 125 K€ sur les prêts Société Générale, Bred et Caisse d'Epargne ;

Dans le cadre des emprunts chez Ken Group :

Les prêts contractés sur l'exercice 2020 dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 bénéficient de la garantie par l'Etat prévue par l'arrêté du 23 mars 2020 accordant la garantie de l'Etat aux établissements de crédit et sociétés de financement en application de l'article 6 de la loi 2020-289 du 23 mars 2020 de finance rectificative pour 2020.

Engagements reçus

Néant

7.21. Parties liées

Les parties liées sont principalement :

- ✓ Les actionnaires de Ken Group ;
- ✓ Les entreprises associées.

Aucune transaction significative autre que celles décrites dans la présente annexe n'a été réalisée avec les parties liées.

7.22. Rémunération des principaux dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

7.23. Effectif moyen

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Cadres	33	66
Employés	131	227
Total	164	293

7.24. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes de Ken Group et de ses filiales figurant dans les comptes consolidés des périodes arrêtées au 31 décembre 2023 s'élevé à :

(en Euros)	<u>31.12.2023</u>		
	<u>Audit légal</u>	<u>Autres missions</u>	<u>Total</u>
Finaxis	13 000	-	13 000
Exelmans	81 680	-	81 680
Total	94 680		94 680

7.25. Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2023

Sociétés	Forme juridique	Siret	<u>31.12.2023</u>		<u>31.12.2022</u>	
			<u>% de contrôle et d'intérêt</u>	<u>Méthode de consolidation</u>	<u>% de contrôle et d'intérêt</u>	<u>Méthode de consolidation</u>
Ken Group	SAS	489 723 858 Paris		Société mère		Société mère
Black Ken	SASU	494 336 761 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
Green Ken	SASU	813 623 469 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
Ken Développement	SASU	533 887 782 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
White Ken	SASU	793 206 855 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
SNC Babylone	SNC	800 070 823 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
Ken Club	SAS	333 884 203 Paris	49,9%	Intégration globale	49,9%	Intégration globale
Ken Food	SASU	489 723 858 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
CMG Sports Club	SASU	339 422 289 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
CMG Sports Club Corporate ⁽¹⁾	SASU	413 561 887 Paris			100%	Intégration globale
Instituts des Métiers de la Forme (IMF)	SASU	398 991 042 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
Club Auteuil	SASU	878 866 623 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
Club Champs Elysées	SASU	878 792 589 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
Club Denfert ⁽²⁾	SASU	878 867 290 Paris			100%	Intégration globale
Club Grenelle	SASU	878 790 187 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
Club Issy les Moulineaux ⁽²⁾	SASU	878 868 009 Paris			100%	Intégration globale
Club Italie ⁽¹⁾	SASU	878 868 090 Paris			100%	Intégration globale
Club Levallois ⁽¹⁾	SASU	878 868 256 Paris			100%	Intégration globale
Club Maillot	SASU	878 868 371 Paris	100%	Intégration globale	100%	Intégration globale
Club Monceau ⁽³⁾	SASU	878 868 561 Paris			100%	Intégration globale
Club Montparnasse ⁽⁴⁾	SASU	878 791 037 Paris			100%	Intégration globale
Club Nation ⁽¹⁾	SASU	878 790 591 Paris			100%	Intégration globale
Club Saint Lazare ⁽²⁾	SASU	878 795 053 Paris			100%	Intégration globale

Toutes les sociétés sont contrôlées de manière exclusive et sont consolidées par intégration globale.

KEN GROUP

Les titres de la SNC Babylone sont démembrés. Le groupe détient l'usufruit de l'intégralité des parts sociales. Une analyse a été menée et a conduit la direction a considéré que le groupe détenait le contrôle exclusif de la société.
En conséquence, la SNC BABYLONE est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.